

Compte rendu de la réunion mammalogie du samedi 6 avril 2019 14h00 au PDH

Objectif : faire le point sur les actions de 2018 et préciser le programme 2019

Ordre du jour :

- Recueil des données d'observations
- Inventaires chauves-souris
- Comptages cervidés
- Inventaire brame
- Divers

Les présents :

Bernard Cherbonnier, Nicole Etienne, Aymeric Benoit, Claude Janier, Philippe Pagès, Jean Heim, Christian Letourneau, Bruno Munilla, James Prézeau, Guy Raffard, Jean Louis Sicaud

Recueil des données d'observation

Les données 2018

Les espèces à observer étaient celles des années précédentes, Belette, Blaireau, Cerf élaphe, Ecureuil roux, Fouine, Hermine, Martre, Putois, Ragondin, Renard, Wallaby, Campagnol amphibie, Genette, Tamia de Corée, et le Rat musqué.

133 relevés ont été effectués pour 649 animaux observés dont 626 vivants.

N'ont donné lieu à aucune observation les espèces suivantes : Hermine, Campagnol amphibie, Genette, Tamia de Corée.

Le tableau des données est disponible sur le site du CERF.

Programme pour 2019

Nous restons-sur cette liste d'espèces.

Le loup dans le massif de Rambouillet

En novembre dernier, une personne pense avoir vu un loup. Information relayée par l'Observatoire du loup et sur les réseaux sociaux. Pour le moment, aucune confirmation de cette présence.

Un nouveau site www.loupfrance.fr vient d'être mis en place par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

Les données blaireautières

En 2018, nous avons franchi le seuil de 50 sites de blaireautières.

L'origine de nos observations date de 2007 ! Il est convenu de revisiter ces blaireautières, notamment les plus anciennes, pour en estimer l'activité et en déduire la dynamique sur ces dernières années.

L'estimation d'activité consiste à relever le nombre de gueules actives sur le site durant la période la plus favorable, de mars à juin.

Que celle ou celui qui souhaite participer à ce suivi, se mette en relation avec Bruno pour déterminer le ou les sites dont vous aurez la charge. Il vous fournira l'extrait du fichier correspondant.

Observatoire National des Mammifères

La SFPEM crée l'Observatoire National des Mammifères (ONM) qui aura pour objectif d'évaluer et d'informer sur l'état des populations de Mammifères. Bruno se rendra le 16 avril au MNHN pour la réunion de présentation.

Inventaire chauves-souris

Depuis 2008, sous pilotage du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, nous participons au programme national de suivi des populations de chauves-souris.

En 2018, des enregistrements ont été effectués en juillet et en août sur les deux itinéraires attribués au CERF, l'un centré sur la zone des étangs de Hollande, l'autre sur la zone de Gambais/Gambaiseuil.

Pour 2019, nous reconduirons ces enregistrements.

Bernard et Aymeric se proposent pour y participer.

Bruno a fait une analyse des résultats des enregistrements pour les 4 circuits effectués sur l'ensemble du massif, par le PNR, BBN, et le CERF, sur la période 2008-2018.

Plus de 90% des contacts sont attribués aux Pipistrelles, Sérotines et Noctules.

A partir de 2014, le nombre de contacts augmente très sensiblement pour l'ensemble des espèces, 100% pour la Sérotine commune, 30% pour la Pipistrelle commune.

Le PNR ne peut pour le moment avancer une explication, à part peut-être une modification du logiciel d'analyse du MNHN ?

Comptage cervidés

Depuis 2013, le CERF est associé aux comptages des cervidés en forêt de Rambouillet, partie ouest.

Les comptages sont organisés par la FICIF sur circuits de référence parcourus en véhicule durant 4 soirées du mois de mars. Deux adhérents du CERF participent à chaque soirée.

Pour 2019, les résultats sont pour le Cerf élaphe : 520, 522, 360. (La 1^{ère} sortie a été annulée).

Le chiffre 522 nettement plus faible que les années précédentes ne convainc pas, c'est le chiffre 802 de 2018, qui servira, entre autres critères, pour déterminer le futur plan de chasse.

Inventaire du brame

Depuis 2017, nous réalisons une enquête sur le brame dont l'objectif est d'en évaluer sa répartition sur le massif de Rambouillet, son intensité et sa dynamique sur plusieurs années.

En 2018, l'équipe de démarrage s'est étoffée. Avec 21 observateurs mobilisés, l'enquête porte dorénavant sur 15 communes.

Joël Barral qui n'a pas pu être présent, nous informe qu'il aurait plaisir à être accompagné pour faire ses écoutes. Cette information pourrait être rappelée en début de session pour inviter les intéressés à le contacter, voire avec d'autres observateurs (*à confirmer à Bruno*).

Après la saison de septembre/octobre 2018, la réunion de 17 novembre a permis de partager les expériences de chacun. Il en ressort un protocole amendé prêt pour la saison prochaine.

Les modifications essentielles sont : une période d'écoute étendue, du 1^{er} septembre au 10 octobre, un passage d'écoute supplémentaire début septembre en ciblant le 5 septembre.

Représentation graphique

Nous avons souhaité disposer d'une représentation graphique pour évaluer la densité des points d'écoute sur l'ensemble du massif de Rambouillet faisant ressortir les zones prospectées et celles qui ne le sont pas.

Philippe nous fait part de son travail de représentation avec 2 zones de prospection, Gambaiseuil et Rochefort en Yvelines.

L'outil de représentation est géoportail, il est gratuit

- Un point d'écoute est représenté par un symbole "goutte d'eau"
- Le symbole peut avoir plusieurs couleurs, par exemple bleu au départ, puis passant au rouge si un brame est constaté
- Quand on clique sur le symbole une légende apparaît avec par exemple, les initiales de l'observateur et le rang du point d'écoute dans la liste de cet observateur. Quand on passe à un autre point la légende précédente est masquée afin d'éviter la saturation d'écran
- Le zoom est performant, il permet d'avoir une vue d'ensemble sur le massif, une partie du massif, jusqu'au détail de la commune
- Philippe sera le gestionnaire, avec la restriction lecture pour les autres.
- A chacun de communiquer l'ensemble de ses points et leurs positions à Philippe qui fera les saisies.

Divers

Le renard, nuisible ou pas ?

Une information à l'initiative de Rémi Gaillard a pu faire croire que le renard ne faisait plus partie de la liste nationale des espèces classées nuisibles. Information rapidement démentie par le Ministre François de Rugy.

Rappel : la liste nationale des espèces susceptibles d'être classées nuisibles est ensuite déclinée par chaque département qui précise parmi ces espèces celles qui sont nuisibles sur tout ou partie de son territoire.

Aymeric nous informe que pour le département des Yvelines, le renard pourrait être sorti des nuisibles très prochainement (Arrêté préfectoral à venir ?)

Modification de l'exercice de la vénerie

L'arrêté du 18 mars 1982 relatif à l'exercice de la vénerie a été modifié par l'arrêté du 17 février 2014, et tout récemment par l'arrêté du 25 février 2019 (*cf. en pièce jointe*).

Notons en particulier, article 7, que lorsque l'animal se trouve à proximité d'habitations, de jardins privés et attenants, de zones commerciales ou artisanales et de bureaux et d'établissements accueillant du public, il est gracié.

Un nouvel opérateur pour protéger et restaurer la biodiversité

A compter du 1^{er} janvier 2020, l'Office Français de la Biodiversité regroupera l'Agence Française pour la Biodiversité et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. C'est l'expression de la volonté politique de donner davantage de pouvoir aux chasseurs.

*